

PLAN MODULAIRE DE FORMATION EN IMAGERIE MÉDICALE (GEIM)

DATES DES MODULES

Bases de l'échographie abdominale (physique, réglages, artefacts) / Rappels de topographie abdominale / Méthodologie d'une échographie abdominale complète (Module central, niveau de base)

■ Samedi 12 et dimanche 13 mars 2016 - LYON

■ Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016 - NANTES

Échographie du tube digestif et de ses annexes (foie, pancréas)

(Module satellite A, niveau avancé)

■ Samedi 16 et dimanche 17 janvier 2016 - TOULOUSE

■ Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 - AIX-EN-PROVENCE

■ Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016 - LYON

Échographie de l'appareil urogénital

(Module satellite B, niveau avancé)

■ Samedi 5 et dimanche 6 mars 2016 - BORDEAUX

■ Samedi 19 et dimanche 20 mars 2016 - NANTES

Échographie de la rate, des surrénales et des noeuds lymphatiques / TP ponctions échoguidées

(Module satellite C, niveau avancé)

■ Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2016 - ST-LAURENT-DU-VAR

■ Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2016 - PARIS

LIEUX DES FORMATIONS

■ AIX-EN-PROVENCE PONT-DE-L'ARC
Novotel - Avenue de Arc-de-Meyran
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 16 09 09

■ BORDEAUX - Hôtel Kyriad Mérignac
116 avenue de Magudas - 33700 MÉRIGNAC
Tél : 05 57 92 00 00

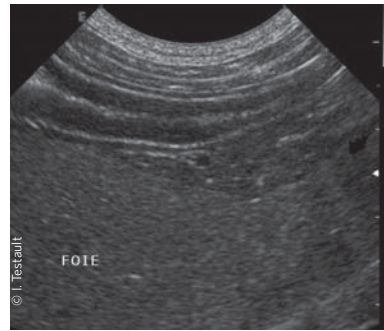
■ LYON
Novotel Lyon nord porte de Lyon
Allée du camping international
Autoroute A6 - Porte de Lyon
69570 DARDILLY - Tél. 04 72 17 29 29

■ NANTES
Westotel - 34 rue de la Vrière
44242 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Tél : 02 51 81 36 36

■ PARIS - AFVAC - 40 rue de Berri
75008 PARIS - Tél : 01 53 83 91 60

■ SAINT-LAURENT-DU-VAR
Holiday Inn - 167 Promenade des Flots Bleus
06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
Tél : 04 93 14 80 00

■ TOULOUSE
Hôtel Mercure Toulouse St-Georges
Rue Saint-Jérôme,
pour GPS : 1 rue Paul Mériel, 31000 Toulouse
Tél. : 05 62 27 79 79



Le Groupe d'Etude en Imagerie Médicale (GEIM) organise un plan de formation modulaire visant à optimiser, au sein des établissements de soins vétérinaires, l'emploi de l'échographie abdominale sur animaux de compagnie.

Parcours pédagogique

Le plan de formation est composé d'un module central et de trois modules satellites.

L'objectif du module central est d'instaurer un protocole standardisé pour l'examen échographique de l'abdomen. Les bases théoriques et pratiques de l'échographie, la topographie abdominale et l'aspect échographique normal des organes abdominaux seront également repris.

Les modules satellites se focalisent sur un appareil en particulier et permettent d'aborder l'aspect normal et lésionnel de chaque organe. L'intérêt et les indications de l'échographie interventionnelle sont également développés dans le module C.

Objectifs pédagogiques généraux

A l'issue du plan de formation, les participants devront être capable de réaliser une échographie abdominale complète selon un protocole standardisé et de reconnaître les affections les plus fréquentes.

Prérequis

Être docteur vétérinaire. évoluer dans une structure de soins vétérinaires disposant d'un échographe ou vouée à en disposer dans un proche avenir.

Méthodes pédagogiques

Chaque module dure une journée et demi et comporte 3 à 4 temps :

- Un temps d'exposés théoriques sur les principes physiques et contraintes techniques autorisant la reconnaissance des organes abdominaux, l'interprétation des artefacts et des images observées fréquemment chez l'animal sain ou présentant un état pathologique.
 - Des travaux pratiques fondés sur de longs temps de manipulation sur animal sain.
 - Des travaux dirigés (sur vidéos) de reconnaissance d'images caractéristiques de processus pathologiques et de mise en situation de démarche clinique dans le cadre des modules de niveau avancé.
 - Une évaluation de l'ensemble des compétences.
- Pour chaque cours modulaire, le groupe d'apprenants est volontairement limité à 16 personnes. Chaque cours modulaire est encadré par deux formateurs.

L'ÉCHO-PACK vous permet de vous inscrire à l'ensemble du plan de formation, de participer aux différents modules sur une période de 2 ans et de bénéficier de tarifs préférentiels.

NOUVEAUTÉ 2016

Accréditation FCV (pour chaque module)

Modalités d'apprentissage

10 à 13 heures de programme par module se déclinant en 4h40 à 6h05 d'exposé, 0 à 3h de travaux dirigés, 3h à 6h50 de travaux pratiques et 30 mn d'évaluation des connaissances. Les modules satellites A, B et C peuvent être suivis indépendamment.

Nombre de participants limité à 16 personnes.

Contrôle d'acquisition des connaissances

QCM pour valider les acquis.
Attestation de suivi de formation.

Validation

Chaque cours modulaire permet d'acquies de 0,9 à 1,295 CFC*, valeur susceptible d'être doublée en cas de note obtenue supérieure à la moyenne lors de l'évaluation des connaissances.

Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF PL

*Attribution des crédits de formation dans les 6 mois suivant la formation.

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

■ AFVAC - Tél : 01 53 83 91 60 - Fax : 01 53 83 91 69 - Mail : contact@afvac.com

FRAIS D'INSCRIPTION

■ 840 € TTC par module + 45 € TTC de participation aux frais de pause et déjeuner par module

■ Echo-pack : 2780 € TTC pour les 4 modules (au lieu de 3360 € TTC) + 45 € TTC de participation aux frais de pause et déjeuner par module

Bulletin d'inscription ci-dessous

>>> Bases de l'échographie abdominale (physique, réglages, artefacts)

Rappels de topographie abdominale

Méthodologie d'une échographie abdominale complète

(Module central, niveau de base)

DATES ET LIEUX DU MODULE

■ Samedi 12 et dimanche 13 mars 2016
Novotel Lyon Nord Porte de Lyon
Autoroute A6
69570 DARDILLY
Tél : 04 72 17 29 29

■ Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016
NANTES
Westotel - 34 rue de la Vrière
44242 LA CHAPPELLE-SUR-ERDRE
Tél : 02 51 81 36 36

RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

■ Samedi 12 et dimanche 13 mars 2016 à Lyon
J. SONET
Tél. 06 23 40 72 24 - 04 78 87 26 72
Mail : juliette.sonet@vetagro-sup.fr

■ Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2016 à Nantes
I. TESTAULT
Tél : 02 40 47 40 09 - Fax : 02 40 08 01 40
isa.testault@orange.fr

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION

■ AFVAC
Tél : 01 53 83 91 60 - Fax : 01 53 83 91 69
Mail : contact@afvac.com

FRAIS D'INSCRIPTION

■ 840 € TTC par module
+ 45 € TTC de participation aux frais de déjeuner par module.

Bulletin d'inscription ci-dessous

> OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Être capable de :

- réaliser un examen échographique de l'abdomen
- utiliser les principes de l'échographie (ultrasons, formation de l'image) pour optimiser l'acquisition de l'image (réglages machine) et identifier des artefacts classiques en échographie
- standardiser l'examen : préparation, orientation, procédures d'acquisition des coupes
- identifier les différents organes abdominaux et réaliser sur chacun les coupes standard
- reconnaître les différentes structures anatomiques normales.

> PROGRAMME

Samedi

9h00-9h30	L'image Ultrasonore : Bases techniques, matériel, sémiologie et artefacts -
9h30-10h00	Examen échographique de l'abdomen : déroulement d'un examen -
10h00-11h00	Examen de l'appareil urinaire (reins/vessie) -
11h30-12h30	TP sur échographes -
14h30-15h30	Examen de l'appareil génital
15h30-16h00	Examen du foie
16h00-16h30	Examen de la rate
17h00-18h30	TP sur chiens normaux

Dimanche

8h30-9h30	Examen du tube digestif -
9h30-10h00	Examen du pancréas (protocole d'examen, aspect normal)
10h00-10h30	Examen des glandes surrénales (protocole d'examen, aspect normal)
11h00-12h45	TP sur échographes
12h45-13h00	Évaluation QCM

> CONFÉRENCIERS

- **Samedi 12 et Dimanche 13 mars 2016 à Lyon**
J. SONET (DV) - G. CONDAMIN (DV, CEAV Médecine Interne Animaux de Compagnie)
- **Samedi 15 et Dimanche 16 octobre 2016 à Nantes**
I. TESTAULT (DV, CEAV Médecine Interne) - H. KOLB (DV)

> MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

- 10h30 de programme se déclinant en 6h d'exposé, 2h de travaux dirigés et 2h30 de travaux pratiques.

> CONTRÔLE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- QCM pour valider les acquis
- Attestation de suivi de formation

> VALIDATION

- Cette formation vous apporte 1,025 CFC*, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne.

Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF PL

*Attribution des crédits de formation dans les 6 mois suivant la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION PLAN MODULAIRE DE FORMATION EN IMAGERIE MÉDICALE (GEIM)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner accompagné de votre règlement à :
AFVAC
 40 rue de Berri - 75008 PARIS
 Inscription en ligne possible :
 www.afvac.com

FRAIS D'INSCRIPTION TTC

Module central niveau de base	840 €
<input type="checkbox"/> 12-13 mars 2016 - Lyon	
<input type="checkbox"/> 15-16 octobre 2016 - Nantes	
<input type="checkbox"/> Frais de pause et déjeuner	45 €
Module satellite A , niveau avancé	840 €
<input type="checkbox"/> 16-17 janvier 2016 - Toulouse	
<input type="checkbox"/> 17-18 septembre - Aix-en-Provence	
<input type="checkbox"/> 15-16 octobre - Lyon	
<input type="checkbox"/> Frais de pause et déjeuner	45 €
Module satellite B , niveau avancé	840 €
<input type="checkbox"/> 5-6 mars 2016 - Bordeaux	
<input type="checkbox"/> 19-20 mars 2016 - Nantes	
<input type="checkbox"/> Frais de pause et déjeuner	45 €
Module satellite C , niveau de base	840 €
<input type="checkbox"/> 5-6 novembre 2016 - St-Laurent-du-Var	
<input type="checkbox"/> 10-11 décembre 2016 - Paris	
<input type="checkbox"/> Frais de pause et déjeuner	45 €
ECHO-PACK	2 780 €
les 4 modules (au lieu de 3 360 €)	
<input type="checkbox"/> Frais de pause et déjeuner par module 45 € x _____	

Total

✓ Merci de cocher les dates et lieux des modules choisis



Docteur

Adresse :

Tél. : Fax :

Email :

..... (Obligatoire pour obtenir la confirmation d'inscription)

Exercice libéral Salarié Si exercice salarié, coordonnées de l'employeur (obligatoire)

Employeur

Adresse :

Tél. : Fax :

Email :

N° carte d'adhérent AFVAC :

N° d'Ordre National* :

*Obligatoire pour l'obtention de Crédits de Formation Continue pour l'exercice en France

Ci-joint mon règlement de Euros (par chèque bancaire libellé à l'ordre de AFVAC)

Carte de crédit visa ou mastercard N° carte :

Cryptogramme (au dos de la carte) :

Date expiration :

Signature :

Une facture vous sera adressée ultérieurement faisant ressortir la TVA récupérable par le congressiste.